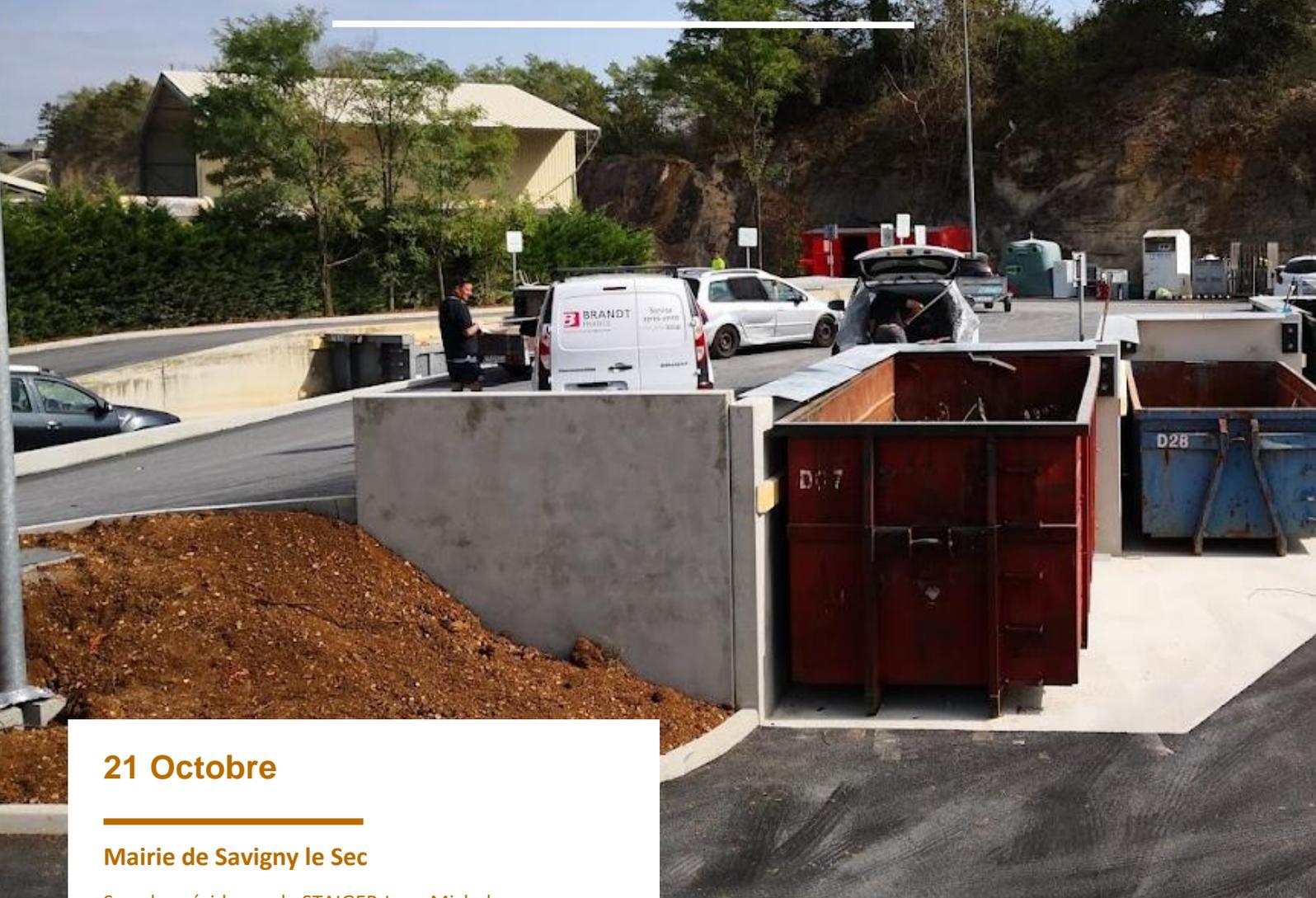


Savign'infos 2021



21 Octobre

Mairie de Savigny le Sec

Sous la présidence de STAIGER Jean-Michel

Présents :

BENINCA Catherine
DEMOUGEOT Sylvie
GREBILLE Pierre-Jean
MARQUIE-JACQUIN Aurore
MUNAROLO Catherine
PELLICOLI Joachim
PORCHERET Gérard
SICCARDI Martine
SUDRE Julie
THOUVENIN Hélène

Absents excusés :

DOUVIER Jean-Christian pouvoir donné à MARQUIE-JACQUIN Aurore
ROGER Jean-François pouvoir donné à SICCARDI Martine
de SAINT-ALBIN Philippe pouvoir donné à STAIGER Jean-Michel
SAUVAIN Marie-Françoise pouvoir donné à MUNAROLO Catherine

Secrétaire de séance : THOUVENIN Hélène



Le texte complet des délibérations est affiché au panneau place de la Mairie.

La lecture du dernier compte-rendu n'a fait l'objet d'aucune remarque et celui-ci a été validé.

Projets

Sélection du maître d'œuvre pour les travaux de la mairie

Pour rappel il s'agit de ramener tous les services ouverts au public au rez-de-chaussée pour répondre aux normes d'accessibilités aux personnes handicapées. Le début des travaux est prévu le 1er septembre 2022 lorsque les services petite-enfance auront intégré le nouveau bâtiment construit par la communauté de communes. Une esquisse a déjà été réalisée et elle montre qu'il n'y aura pas d'agrandissement possible. Les dossiers de demandes de subventions doivent être déposés avant le 15/02/22.



L'intérieur sera redécoupé et un WC adapté aux personnes handicapées sera installé. L'estimation des travaux est de 180 000€.HT

Une consultation a été lancée pour retenir un maître d'œuvre par l'intermédiaire de la plateforme « territoires numériques ». 12 cabinets ont étudié le projet, 3 entreprises ont répondu avec des dossiers complets (elles ont toutes de bonnes références).

Après étude des différentes propositions, l'entreprise BETP est retenue pour un montant de 16 200€ HT

Les travaux de sécurisation et d'accès aux écoles



Depuis plusieurs années la municipalité a déposé des dossiers de demandes de subventions, afin de sécuriser les accès des écoles maternelles et élémentaires (commandes électriques, installations de visiophones, ouvertures à distance et surveillance vidéo). Après avis des conseils d'école, un dossier avait été constitué en novembre 2020 sur un plan de financement national avec un montant de subvention possible jusqu'à 80 % sur une base d'un devis de 15 018 €. Notre projet n'avait pas été retenu car notre territoire n'était pas prioritaire. Depuis septembre, une aide sur des fonds régionaux gérée par la préfecture permet d'apporter 3 000€ de soutien et il est possible de bénéficier d'une aide supplémentaire du Conseil Départemental, sur l'opération « Villages Côte D'or » pour un montant de 6000€. Le dossier doit être déposé avant fin octobre.

Des éléments juridiques de la CNIL sont apportés autour des obligations accompagnant les installations de caméras. Un débat avec des avis divergeant, des exemples, des questionnements se partagent autour de ce mode de sécurisation.

Il sera nécessaire de prévoir une charte d'utilisation de cette vidéo-surveillance avec le chef d'établissement et un gestionnaire à déterminer. Toutes les obligations légales liées à une telle installation seront respectées (établissement d'une charte, panneau d'information...).

Le conseil municipal autorise le maire à déposer les demandes de subventions et à mener à bien la réalisation de ces équipements dès le financement obtenu.

Enfouissement ligne électrique route d'Is sur Tille



Lors du conseil municipal fin août, les élus n'avaient pas accepté d'entreprendre l'enfouissement des réseaux électriques par le SICECO car les conditions financières étaient trop élevées. Monsieur le maire a pu s'entretenir avec le président du syndicat pour justifier ces travaux. Il a été convenu que ce dossier serait à nouveau présenté en commission afin de pouvoir bénéficier d'une prise en charge par le SICECO plus importante et pour un coût moins élevé pour la commune. Une étude, s'élevant à 5 000 € à la charge de la commune, doit être obligatoirement lancée rapidement afin de réaliser les travaux en fin d'année 2022.

Le conseil municipal accepte le lancement de l'étude.

Finances : Validation nouvelle nomenclature comptable M59.

La gestion financière des communes évolue. Sur une prochaine période de trois ans toutes les collectivités seront soumises à la même nomenclature comptable.



Le conseil municipal se prononce favorablement pour un passage de la nomenclature M 14 à celle de la M 59.

Travaux

Résidence sénior



Le dossier de consultation des entreprises a été présenté aux élus. Le bureau de contrôle doit émettre un avis. L'appel d'offre sera lancé le 12 novembre.

Le conseil municipal autorise à lancer cette consultation.

Clos des Vergers

Nous arrivons à la fin des travaux. La pose de panneaux, les peintures au sol et les aménagements paysagers devraient être terminés d'ici quelques semaines. Il est impératif de respecter les sens uniques de circulation. Ce lotissement a été aménagé avec de nombreuses places de parkings. Elles sont du domaine public, elles ne sont donc pas attitrées. Le stationnement des véhicules sur le trottoir des résidents et des visiteurs est interdit.



Sécurité

La gendarmerie de Messigny-et-Vantoux va être équipée pendant un mois d'une voiture banalisée pour contrôler la vitesse des véhicules en position fixe. Elle sera installée plusieurs fois dans différentes zones du village. Soyez vigilants.

Rappel : la priorité à droite est la règle à toutes les intersections dans la commune, elle s'applique dorénavant à la sortie du nouveau lotissement le Clos des Vergers route d'Is-Sur-tille.

SMOM

La Déchetterie de Savigny le Sec est presque terminée, elle offre des accès plus importants, une nouvelle signalétique ainsi qu'une extension des matériaux recyclés.

Les déchets non recyclables déposés en déchetterie seront maintenant broyés avant d'être incinérés à l'usine de traitement de Dijon. Cela aura coûté de 40 €/tonne pour la collectivité.

Taille des arbres

Les travaux de taille des arbres (place du village, aire de loisirs) ont été très bien menés, heureusement avant la tempête !

Informations

Chauves-souris

Le 22 octobre, à la salle des fêtes, une réunion s'est tenue devant une petite assemblée pour faire un bilan d'observation des chauves-souris. Ensuite, un tour de village a eu lieu afin de détecter le vol de chiroptères à partir d'un appareil qui reproduit leurs sons émis à base d'ultrasons.

A la découverte des oiseaux

Le 9 octobre, une animation « Découverte des oiseaux » a été organisée par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) de la région Bourgogne/ Franche-Comté ». Près de 30 personnes ont participé. L'animateur était très intéressant et compétent. Pendant près de 3 heures en parcourant les pelouses sèches embuissonnées à proximité des carrières, 32 espèces différentes d'oiseaux ont pu être recensées. La période a été favorable pour observer plusieurs vols d'oiseaux migrateurs.



La commune a été retenue par la LPO pour bénéficier d'un recensement de la biodiversité communale au cours la prochaine année. Les personnes intéressées seront associées.

Communication « Newsletter »

Nous utilisons plusieurs outils pour envoyer des courriels. Certaines personnes nous ont indiqué ne pas recevoir toutes les informations. Nous vous conseillons vivement de regarder votre dossier « Indésirable ». Si vous trouvez des informations de la mairie il est nécessaire d'indiquer à votre messagerie que c'est un courrier légitime (bouton « courrier légitime » ou « Non spam » ou ...



Achat groupé gaz / électricité

La COVATI (communauté de communes d'Is-sur-Tille) propose de lancer un achat groupé de gaz et électricité mis en place avec la société Wikipower. Les habitants de notre commune peuvent en bénéficier.

N'hésitez pas à vous renseigner, inscription totalement gratuite. Lorsque vous aurez les conditions exactes vous déciderez librement ou non d'adhérer à ce groupement d'achat. Parlez-en autour de vous.

Voir affiche jointe. Renseignements auprès de Mme Perrine LATOUCHE tél : 03 80 95 32 52

Manifestations et activités

Armistice

La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 sera organisée le 11 novembre à 11 h devant le monument aux morts. Cette manifestation sera suivie d'un temps convivial sous la halle. La présence d'une grande partie de la population et des enfants des écoles est souhaitée.

Vigilance citoyenne

La réunion d'information des personnes qui se sont portées volontaires pour assurer une « Vigilance citoyenne » se tiendra le lundi 15 novembre à 18 h en mairie. Si vous êtes intéressés, il est encore temps de rejoindre le groupe constitué.

Opéra Voyageur

L'opéra voyageur groupe de musiciens professionnels parisiens donnera un concert « Opéra Jazz Fusion » à la salle des fêtes le vendredi 5 novembre 2021 à 20h30. De nombreuses œuvres de compositeurs renommés (Tchaïkovsky, Wagner, Donizetti, Karas, Weill) seront interprétées.

Réservation recommandée tél : 06 49 57 29 12

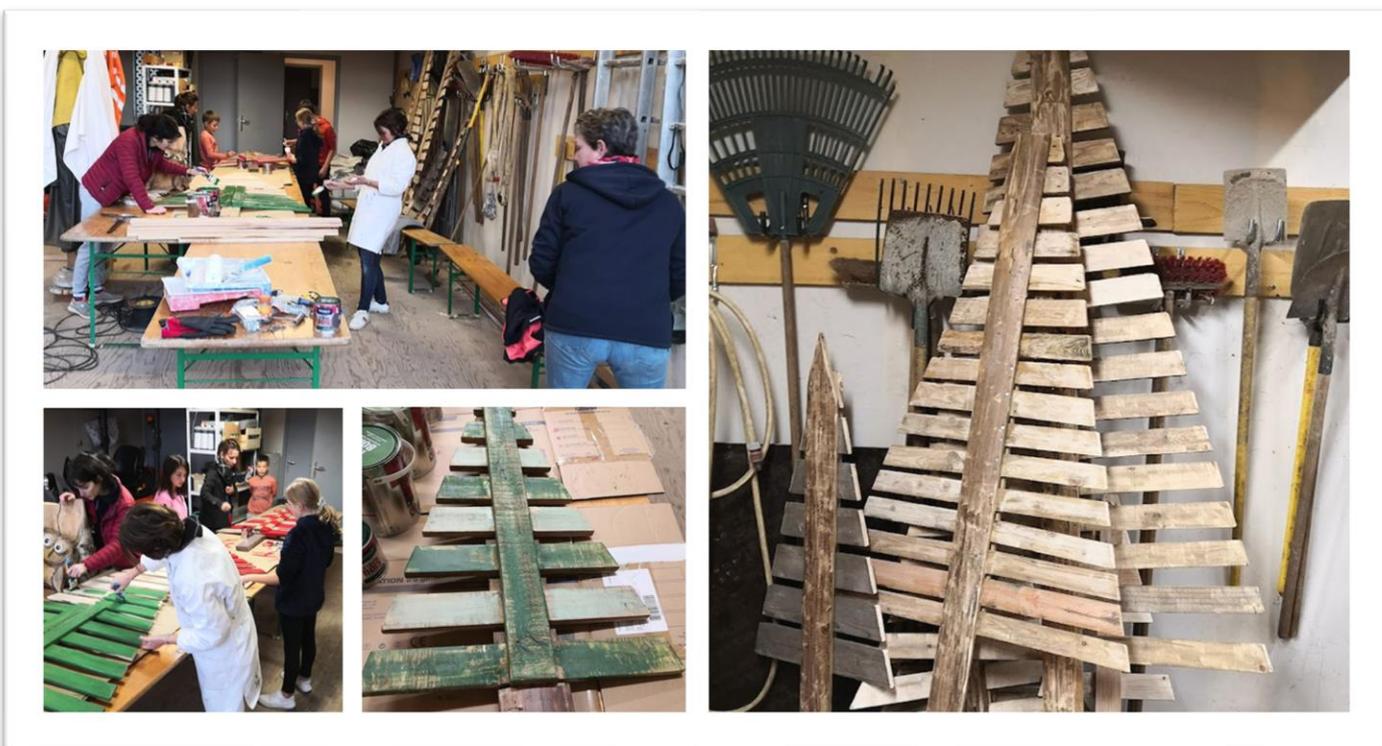
Entrée libre mais participation au frais selon volonté.

Décorations de Noël

De nombreux bénévoles s'activent pour réaliser des décorations de Noël à partir de matériaux récupérés. 2 groupes ont été constitués, l'un se réunissant tous les jeudis à partir de 9h jusqu'à 12h et l'autre les vendredis à partir de 18h à l'atelier. Vous pouvez venir rejoindre un de ces groupes si vous le souhaitez.

Le but étant de terminer celles-ci pour fin novembre afin de les installer ensuite dans la commune.

Rappel : Les personnes qui ont du bois à donner peuvent le déposer à côté de l'atelier jouxtant la salle des fêtes



Amicale de Savigny-en-Dijonnais

Elle a organisé une sortie à Nigloland. Le bus de 60 places est complet, les inscriptions sont terminées

Grâce à l'implication de nombreux bénévoles, des familles qui ont tenu un stand, des très nombreux visiteurs, le bilan financier du vide- grenier est appréciable. Les responsables de l'Amicale ont décidé de s'associer à Octobre Rose : opération de lutte contre le cancer du sein. Elle remettra un chèque de 600€ à une association du centre Leclerc du CHU de Dijon.

Halloween

Des parents se sont organisés pour fêter Halloween ensemble, le dimanche 31 octobre. Pour ceux qui ont envie de déambuler dans les rues, costumés, pour cette chasse aux friandises, rendez-vous à la nuit tombante, vers 18H, sur la place. Afin de ne pas importuner les personnes qui ne veulent pas être sollicitées, il est demandé aux familles qui

souhaitent participer en donnant quelques friandises aux enfants de se signaler en déposant une bougie, une citrouille... devant votre maison pour indiquer que les enfants peuvent sonner chez vous. Merci à vous. Happy Halloween !

Vie citoyenne

Divagation des chiens

Trop souvent des chiens errent à travers les rues du village et sur la zone de sports et de loisirs. Plusieurs problèmes ont été rencontrés dernièrement avec des chiens qui en attaquent d'autres qui sont pourtant tenus en laisse par leurs propriétaires ou sont menaçant auprès de promeneurs. Il n'est pas acceptable que des chiens divaguent en liberté, sur le territoire de la commune. Les maîtres doivent faire le nécessaire pour maintenir leurs animaux de compagnie sur leur propriété.

Respect des caniveaux et des réseaux d'évacuation

Encore la semaine dernière, il a été constaté que des personnes peu scrupuleuses vidant dans les caniveaux des restes de peinture, de la laitance de ciment, du plâtre... Ces actes ne sont pas admissibles. Les différents produits sèches dans les canalisations, s'agglomèrent et empêcheront le bon écoulement des eaux pluviales. Par ailleurs l'entretien des réseaux est difficile. Les personnes responsables d'un tel désordre peuvent être sanctionnées financièrement.

Prochain conseil municipal

Vendredi 19 novembre 2021